

### **3 avril 2009**

## **Communiqué**

### **Fermeture du Bureau Emploi-Formation de Londres : Passage d'une logique de dépense à une logique de performance**

Le Consul Général de France à Londres a annoncé la fermeture prochaine du Bureau Emploi-Formation. Cette mesure avait été prévue le 24 Mars 2007 par M. François BARRY DELONGCHAMPS, alors directeur des Français à l'étranger.

Élus sur la liste de l'Union des Français de l'Etranger, les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) prennent acte de cette décision. En 2006, leur profession de foi établissait que le consulat n'avait pas pour vocation de se substituer aux Jobs Center ou à l'ANPE Internationale.

En septembre 2008, la sous-commission Emploi-Formation de l'AFE s'est interrogée sur l'intérêt pour la France d'investir des moyens financiers dans des structures qui concurrencent l'action publique pour l'emploi des pays européens sur leur sol. Elle a rappelé que l'action publique européenne en matière d'emploi était déjà coordonnée par le réseau EURES.

Les résultats de ce bureau en matière de placement ont régulièrement décliné au cours des cinq dernières années.

Dans le cadre de la revue générale des politiques publiques initiée par le gouvernement, et dans un contexte difficile pour l'emploi et les finances publiques, il était urgent de mettre un terme au coût financier représenté par les deux conseillers de ce bureau-emploi formation.

Cette décision est emblématique et démontre la volonté du gouvernement de passer d'une logique de dépense à une logique de performance. Elle a été entérinée à l'unanimité de la commission nationale de l'emploi-formation toutes tendances politiques confondues.

Afin d'aider nos compatriotes à la recherche d'un emploi au Royaume-Uni, les conseillers élus sur la liste de l'Union des Français de l'Etranger demandent que l'information transmise par le Consulat Général de France à Londres en matière d'emploi fasse désormais la promotion du réseau EURES, qui fédère tous les services publics emploi de l'Europe. A cet effet, il est suggéré qu'un lien soit créé sur le site internet du Consulat Général de France à Londres vers la page recensant les coordonnées des 16 conseillers francophones d'Eures situés au Royaume-Uni : <http://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=3&acro=eures&lang=fr>

Nous préconisons qu'une information soit mise en ligne présentant les modalités d'accès aux jobs centers, service public à l'emploi considéré comme l'un des plus performant au monde et que la liste des entreprises privées spécialisées dans le recrutement et le travail temporaire, membres de la Chambre de Commerce, soit accessible.

Les conseillers se réjouissent que le Ministère des Affaires Etrangères (M.A.E.) maintienne le soutien financier au centre Charles Peguy de Londres. Le M.A.E. récompense une action sociale réussie qui va largement au-delà de l'obtention d'un emploi et favorise particulièrement les jeunes à la recherche de leur premier emploi lors de leur arrivée au Royaume-Uni.

Les Conseillers à l'Assemblée des Français de l'Etranger  
Circonscription du Royaume-Uni  
Olivier Cadic, Rapporteur de la sous-commission Emploi-Formation de l'AFE  
Laurence Azzéna-Gougeon  
Daniel Coccoli